

INTERVENTION D'ÉRIC THIMEL À L'OCCASION DE LA SIXIÈME CONVENTION DU FORUM PROTESTANT

1 DÉCEMBRE 2018 – NÎMES

Moins de solidarité nationale peut contribuer à recréer de la fraternité. Et cela peut être une chance. Mais ce ne sera une chance que si les formes de solidarité évoluent de l'aide vers l'entraide.

Des droits qui reculent

C'est vrai : aujourd'hui, l'État providence est moins protecteur. Et je vais ajouter quelques aspects qui ressortent d'une enquête menée cette année sur la protection sociale par le Secours Catholique [\(1\)](#) où on constate un niveau très élevé de non-recours au droit. Le non-recours, c'est le fait d'avoir droit à une aide et de ne pas la demander. Ce n'est pas le fait de ne pas l'obtenir, c'est le fait de ne pas la demander. On constate que 25 % des gens, des couples ou des ménages qui ont droit à des allocations familiales n'en font pas la demande. C'est le cas, dans 33 % des cas pour le RSA. 30 % pour la CMU complémentaire, 68 % pour le tarif première nécessité de l'électricité, 50 à 70 % pour les tarifs sociaux dans les transports urbains. En gros, ça fait 10 milliards d'euros qui ne sont pas demandés par les gens qui pourraient en bénéficier. Donc le premier recul, c'est le fait que des gens n'osent pas ou ne sont pas capables de faire la demande des droits dont ils pourraient bénéficier.

Les gens pour lesquels c'est le plus difficile de faire cette demande, ce sont les personnes étrangères : à cause de la complexité des démarches, à laquelle s'ajoutent la barrière linguistique, la numérisation, la dématérialisation des démarches, et puis la honte d'être perçu comme quelqu'un d'assisté ... C'est ce que produit aussi notre société. Donc on a des renoncements à des droits fondamentaux qui sont liés au fait que les gens n'osent pas ou ne savent pas.

Il y a un autre domaine dans lequel le droit recule, c'est le droit à la santé. Dans le Gard [\(2\)](#), il y a 30 % des gens qui renoncent à des soins. Ils y renoncent pour des raisons de coût, parce que ces soins sont de moins en moins bien remboursés. Ou simplement parce que les personnes ne sont pas accompagnées face à la complexité du système de santé.

Ce qui ressort également de l'enquête menée par le Secours Catholique et que nous constatons tous, c'est l'éloignement progressif des services de santé, en particulier dans le monde rural : les hôpitaux, les maternités, même les médecins généralistes et puis bien évidemment les spécialistes ... Tout cela s'éloigne. Et les spécialistes

s'éloignent aussi dans le temps, pas simplement au niveau de la distance. Et puis l'éloignement des autres services publics : administrations, gares, postes, etc.

Une partie de la population fait face à une absence de droits : les gens qui n'ont pas de domiciliation et les migrants, en particulier les migrants déboutés. Les déboutés, ce sont des étrangers qui ont fait une demande d'asile en France et qui font face à un refus de l'administration, confirmé par la justice. Et qui, du fait de ce refus, n'ont plus le droit au logement ou à l'hébergement et évidemment n'ont pas le droit de travailler. Cela se traduit par un nombre croissant de personnes étrangères qui sont poussées à la rue car elles doivent sortir des CADA (centres d'accueil des demandeurs d'asile). Les CADA sont gérés par des associations qu'on appelle des *opérateurs* et qui signent des contrats avec l'État, ce qui leur permet d'avoir des ressources pour financer cet hébergement et cet accompagnement des personnes qui sont dans la phase de demande d'asile. Le jour où les personnes sont face à l'obligation de quitter la France, sont déboutées de cette demande d'asile, elles sont sensées quitter les CADA. Et les opérateurs vont exercer une pression très forte sur les personnes, les familles, pour qu'elles quittent ces CADA. La première raison est financière : les opérateurs touchent ce qu'on appelle un *prix de journée* pour des familles qui sont en situation régulière, mais elles ne touchent rien pour celles qui sont en situation irrégulière. La seconde raison est qu'elles ont signé des contrats et qu'elles veulent le renouvellement de ces contrats. Elles sont donc obligées de pousser ces familles dehors pour respecter ce que l'État leur demande et ce à quoi elles se sont engagées. Ce que nous constatons depuis deux ou trois ans, c'est que de plus en plus de personnes se retrouvent menacées d'être à la rue, ou se retrouvent à la rue, de plus en plus de familles sont dans cette situation et c'est le cas sur Nîmes ...

Mais des citoyens de plus en plus actifs

Face à cette situation, il y a de plus en plus de collectifs qui se mobilisent et qui vont chercher des solutions de logement pour ces familles. Ce sont des collectifs paroissiens, citoyens, associatifs. Au sein du collectif, ils vont trouver quelqu'un qui a un logement à mettre gratuitement à disposition de la famille, ou se cotiser pour payer le loyer d'un logement. Ils vont aussi s'organiser pour accompagner la famille dans ses démarches d'intégration dans le quartier, dans le village, dans ses démarches de scolarisation, d'apprentissage du français. Au Secours Catholique, ici dans le Gard, nous soutenons une vingtaine d'initiatives de ce type en accompagnant financièrement ces solutions parce que, même si le logement est mis à disposition gratuitement, même si les paroissiens payent le loyer, il y a encore des charges, des assurances à payer, et le Secours Catholique va prendre en charge tout ce qui est fluides, charges et assurances.

Quelques exemples sur Nîmes : les paroissiens de Saint-Charles se cotisent et font des virements mensuels au Secours Catholique pour qu'il paye en leur nom le loyer de 3 familles albanaises. Ce collectif accompagne au quotidien les familles. Le diocèse

catholique de Nîmes met aussi à disposition 3 appartements pour des familles accompagnées par des paroissiens ou des citoyens. À Alès, un collectif associatif migrants loge une dizaine de familles. Dans des communes plus petites, il y a la communauté Ichtus qui loge et accompagne une famille à Calvisson, il y a le collectif de Congény aussi qui se mobilise, celui de Sommières qui héberge 4 familles ... Pour vous donner une idée de la mobilisation que ça peut représenter : dans un village comme Combas qui compte 600 habitants, adultes et enfants, il y a 50 personnes qui sont impliquées dans le collectif citoyen qui accompagne une famille irakienne. Parmi les choses extrêmement réjouissantes, sur Nîmes, il y a un jeune couple qui pendant trois mois, avant son départ de Nîmes, loge deux jeunes Afghans dans leur 50m²... Face à des situations difficiles, il y a des gens qui se lèvent et qui se mettent en relation avec des personnes qui sont en difficulté. Je vous disais que dans une vingtaine de situations d'hébergement, le Secours Catholique prend en charge des coûts. Ce budget est de plus en plus important et, même si pour nous ce sont des coûts que nous n'avions pas assez anticipé, nous nous en réjouissons parce que cela signifie qu'il y a de plus en plus de collectifs qui se mettent en place. Pourquoi est-ce que nous (le Secours Catholique) faisons le choix de soutenir moralement, techniquement, financièrement de telles démarches ? Eh-bien tout simplement parce que c'est notre fierté et notre honneur de le faire, d'être auprès des plus fragiles et de ceux qui n'ont pas de droits. Droits ou pas droits, français ou étrangers, statut ou sans statut, pour nous, nous recevons toutes les personnes et nous essayons d'intervenir en fonction de la situation et pas du statut.

L'atout de l'indépendance

Nous pouvons le faire, en tout cas financièrement, pour une raison très simple : nous sommes très indépendants financièrement par rapport à l'État. Dans les ressources du Secours Catholique, sur l'année 2017, il n'y a que 6 % de subventions de l'État et 78 % de dons et legs. C'est ce qui garantit notre indépendance au niveau de nos positionnements mais également au niveau de nos actions. Nous sommes conscients que très peu d'associations peuvent en faire autant et que les opérateurs dont nous parlions tout à l'heure n'ont pas cette possibilité. Ils font des choix et ce sont les leurs.

Par rapport à cette question financière qui est essentielle pour nous puisqu'elle garantit notre indépendance, il y a une question très importante qui est celle de nos donateurs. Est-ce que les donateurs du Secours Catholique nous suivent sur ce chemin de l'engagement auprès des migrants ? Une enquête a été menée par l'Ifop cette année à la demande du Secours Catholique, du CCFD et de la Pastorale des migrants de l'Église catholique, sur le positionnement des catholiques par rapport aux migrants (3). Le premier enseignement, et c'est réjouissant, est que les catholiques sont beaucoup plus favorables que l'ensemble des Français à l'accueil des migrants : ils rejettent à 60 % (contre 39 % des Français) la fermeture des frontières. Et ils veulent à 70 % que les compétences et qualifications des migrants soient reconnues et utilisées dans un métier qui y corresponde. Deuxième enseignement : les catholiques réfractaires à

l'accueil des migrants pour des raisons économiques, sociales ou identitaires, sont très minoritaires. C'est un tiers des catholiques ... mais on les entend beaucoup et plus que les autres. Un phénomène très répandu, surtout parmi les catholiques pratiquants, est l'ambivalence. Ils sont tiraillés entre l'appel du pape et la fidélité à l'Évangile d'une part, et une double crainte d'autre part : que notre société ne soit pas en capacité d'accueillir et d'intégrer les migrants, et puis la crainte de l'islam. Dernier enseignement que je soulignerai, les pratiquants sont aussi les plus engagés : 22 % d'entre eux ont déjà fait des dons en faveur d'associations qui soutiennent les migrants et 13 % d'entre eux ont déjà fait du bénévolat auprès des migrants. Cela représente quand-même 860 000 personnes, ce qui n'est pas négligeable. C'est une bonne nouvelle parce que ça signifie que nombreux sont ceux qui traduisent leur foi en actes de fraternité à l'égard des étrangers.

De l'aide à l'entraide

Je reviens à l'engagement de tous ces collectifs et des particuliers auprès des plus démunis et auprès des migrants. Au-delà du don matériel (mise à disposition du logement, cotisation pour en payer un, aides alimentaires, prise en charge de tout un tas de frais de la vie quotidienne), ce qui est magnifique, ce sont les liens qui se créent entre ces personnes qui se mobilisent et les familles étrangères. Ce sont ces liens de fraternité qui sont des liens personnels, directs, c'est l'aire d'accueil des gens du voyage que vous avez à côté de chez vous et pas simplement sur le département. Mais évidemment c'est loin d'être facile et je pense que les personnes qui accompagnent des familles ici pourraient nous le dire de leur côté.

« Passer d'une relation *Je donne-Tu reçois, Je t'aide-Tu es aidé* à une relation où *Je te donne-Tu me donnes-Nous nous entraïdons*. »

Cet engagement fraternel me semble très différent de l'engagement à contribuer à une redistribution des ressources. L'engagement fraternel complète la redistribution par l'impôt. Si on n'a que la redistribution des ressources, si on n'a que l'État-providence, on tombe dans l'individualisme et dans la perte du sens de cette solidarité. L'enjeu aujourd'hui, pour être vraiment dans la fraternité, c'est de ne pas tomber dans la charité au sens péjoratif, *dame patronnesse* du terme. C'est de passer d'une relation *Je donne-Tu reçois, Je t'aide-Tu es aidé* à une relation où *Je te donne-Tu me donnes-Nous nous entraïdons*. Pourquoi ? Parce que la conviction du Secours Catholique (que nous vérifions quotidiennement), c'est que si on ne voit les gens qu'à travers leurs manques, leur pauvreté, nous ne pourrons pas grand-chose pour eux. Ce regard ne permettra pas qu'ils puissent se relever. En revanche, si nous faisons confiance aux personnes, si nous repérons leurs compétences, leurs talents, leurs idées, si nous leur donnons la possibilité de s'engager à leur tour, si nous leur confions des responsabilités, alors cela pourra changer quelque chose dans leur vie.

Et si nous nous engageons dans ce sens, c'est que nous sommes persuadés de deux choses. La première, c'est que lorsqu'une personne prend des responsabilités, lorsqu'on lui confie des responsabilités, lorsque sa parole est prise en compte, lorsqu'elle est reconnue dans ce qu'elle apporte, elle retrouve sa dignité, l'estime d'elle-même, une place : d'abord dans une action, ensuite dans une association, et après dans la société. Elle est alors en mesure de faire évoluer sa situation. Notre deuxième conviction, c'est que les personnes qui connaissent le mieux la précarité, ce sont celles qui la subissent. Elles sont les *expertes du vécu* (c'est comme ça que nous les appelons) et nous avons besoin de leur expertise pour lutter avec elles contre la pauvreté.

Quelques exemples d'actions que le Secours Catholique, ici ou ailleurs, développe ou soutient. La principale consiste à donner au sein de notre association des responsabilités aux personnes que nous accueillons. Dans les activités où elles sont participantes, ou bénéficiaires, ou dans d'autres où elles deviennent bénévoles ou responsables de l'activité. Par exemple ici sur Nîmes, il y a beaucoup de jeunes qui sont impliqués dans un groupe qu'on appelle les *Young Caritas*, qui sont les jeunes du Secours Catholique. Mais les jeunes du Secours Catholique aujourd'hui, ils sont à 90 % migrants et ces jeunes commencent à mener des actions de solidarité, notamment une pause café qui a lieu tous les mardis entre 11h30 et 13h30 sur le parvis de l'église Saint-Baudille et qui consiste à aller au devant des personnes, notamment des personnes isolées, à leur offrir un café et puis à discuter avec elles.

Hier soir, on avait une fête, un dîner interculturel au Secours Catholique, et à un moment j'ai vu arriver un petit papy en gilet jaune. Je me suis dit : « *Il a vu de la lumière* », il est rentré et il a bien fait. Un des migrants m'a dit : « *Mais non, ce monsieur, il vient à la pause café et il nous a dit que c'était la seule occasion de la semaine qu'il avait de discuter avec quelqu'un* ». J'ai trouvé ça extraordinaire, je me suis dit : vive la France ... La France a gagné là ce soir, parce que c'est un Albanais qui me dit : « *Ce gars-là ...* ». Rien que pour lui, ça vaut le coup de mener cette action.

Ces jeunes, ils sont aussi partis avec le Secours Catholique, dans l'Aude, sur une opération Urgence. Pendant des mois, le Secours Catholique fait du porte à porte pour aller voir les familles qui ont été sinistrées, d'abord pour les écouter, et puis ensuite pour repérer leurs besoins. Sur Nîmes, les 5 personnes que nous avons envoyé, ce sont 5 jeunes et sur ces 5 jeunes, il y avait 4 migrants. Il paraît que les autres bénévoles, qui sont des bénévoles classiques du Secours Catholique (plutôt des retraités), étaient scotchés par leur engagement. Les personnes qui les ont reçu chez elles, pour qu'ils puissent, eux, les écouter, écouter leurs difficultés, ont vécu ça aussi de façon très forte, ont été très touchés par cet engagement.

C'est aussi important pour nous que les personnes qu'on accueille, migrants et personnes en difficulté en général, fassent partie de nos instances de décision. On essaye de travailler là-dessus et de trouver des méthodes d'animation qui permettent que leur parole soit véritablement entendue. Ce qu'on essaye de faire aussi maintenant, c'est de travailler avec des habitants sur un quartier, avec des gens qui veulent

s'engager pour un projet collectif. Ce sont souvent des personnes en difficulté mais pas seulement : il y a aussi de la mixité sociale, des gens qui veulent s'engager pour leur quartier et on n'est plus dans une relation où on a des bénévoles et des bénéficiaires. On a des habitants qui travaillent ensemble pour résoudre des problèmes qui se posent à eux. On a des jardins partagés, des lieux conviviaux, des projets d'habitat collectif, des projets d'accès à une alimentation digne par des systèmes de paniers solidaires ... qui se développent et où les gens sont au même niveau. Il y a également des accorderies ou des SEL, des systèmes d'échange locaux qui consistent à échanger des compétences au sein du réseau (et là, des personnes qui n'ont pas le droit de travailler ont le droit d'échanger leurs compétences).

Une expérimentation également soutenue par le Secours Catholique mais dont ATD Quart Monde est à l'origine et dont vous avez peut-être déjà entendu parler s'appelle les *territoires zéro chômeur*. Ce sont des expérimentations d'entreprises créées pour répondre à des besoins pas couverts par des entreprises concurrentielles, mais qui sont des besoins de la société. Les ressources de l'entreprise sont constituées par les allocations auxquelles les personnes auraient eu droit et qu'elles ne touchent plus : elles vont toucher un Smic et le fruit des actions que cette entreprise va mener et qui sont rémunérées. Il y a 10 expérimentations de ce type en France. D'après les échos que j'ai, ça marche plutôt bien. On croit aux compétences des gens et on les utilise, c'est ça qui est important. On part des compétences des personnes et des besoins qui ne sont pas couverts sur le territoire.

Une révolution fraternelle

Pour résumer, ce que prône le Secours Catholique aujourd'hui et que nous essayons de vivre dans nos actions, c'est une *révolution fraternelle* (c'est comme ça que nous l'appelons) qui se fonde sur deux valeurs. La première, c'est la confiance qui consiste à croire, et à espérer en chaque personne et à valoriser ses capacités. La seconde, c'est la fraternité. C'est une qualité de relation (pour nous, la qualité de la relation est vraiment essentielle) qui est faite de respect, d'affection, d'entraide et de joie d'être ensemble.

Pour conclure, je dirais que dans le domaine de la pauvreté (comme aussi dans un autre domaine sur lequel on a beaucoup de difficultés à l'heure actuelle qui est le domaine de l'environnement), les dangers et les risques sont majeurs et les absences de l'État sont flagrantes. Mais ces dangers, ces risques, ces absences suscitent des formes de mobilisation qui changent les regards et les relations entre les personnes. Alors non, je ne me réjouis pas du désengagement de l'État et des droits bafoués ou refusés. Et c'est pour ça que le Secours Catholique continue à se battre auprès des plus pauvres, avec les plus pauvres, pour leurs droits, en menant avec eux des actions de lobbying, de plaidoyer. Mais oui, je me réjouis de ce que cela nous ouvre à des formes de solidarité

nouvelles et à une réappropriation de la solidarité et de la fraternité. La fraternité ne relèvera jamais de l'État, elle relèvera toujours de chacun d'entre nous.

(Illustration : café solidaire avec les Young Caritas, octobre 2018)

(1) Il s'agit de l'enquête nationale *Enquête d'une protection sociale plus juste*, dont les résultats détaillés sont consultables [ici](#).

(2) Voir *Le baromètre du renoncement aux soins dans le Gard*, rapport d'études de Philippe Warin (CNRS-Observatoire des non-recours aux droits et services) et Catherine Chauveaud (Observatoire des non-recours aux droits et services) à la demande de la Caisse primaire d'Assurance maladie du Gard.

(3) Voir *Perceptions et attitudes des catholiques de France vis-à-vis des migrants*, enquête quantitative (1002 personnes catholiques interrogées par téléphone en décembre 2017) et qualitative (4 groupes de catholiques franciliens et lorrains en mars 2018) de l'Ifop pour le Secours Catholique-Caritas France, More in Common, CCFD-Terre Solidaire et le Service national de la Pastorale des migrants – Conférence des Evêques de France.